



Déclaration liminaire CAPL B du 17 juillet 2014

Le 7 juillet dernier, la CGT a annoncé son refus de participer à la conférence sociale organisée par le gouvernement. Elle ne servira pas de caution aux projets anti-sociaux, écrits à l'encre du libéralisme le plus débridé d'un stylo tenu par le Medef. Rien de plus normal pour les agents de la Direction Générale des Finances Publiques pour qui le pacte de responsabilité constitue une très mauvaise nouvelle. Budgets de fonctionnement en baisse, rémunérations en berne, suppressions d'emplois dogmatiques, promotions sacrifiées : nous sommes en première ligne. C'est le même type de simulacre de dialogue social qu'on nous propose à la DGFIP, tant au niveau national que local.

Ce mouvement local se déroule dans un contexte catastrophique avec des vacances d'emplois monstrueuses. Dans la Filière Gestion Publique ce sont 935 emplois qui sont vacants et 608 dans la Filière Fiscale, soit 1543 contrôleurs qui manquent à l'appel. Certes, suite à l'action de certaines organisations syndicales, dont la CGT, lors de la CAP nationale, le mouvement définitif est plus favorable. Dans le Vaucluse, nous sommes à l'équilibre, et, bien entendu, nous nous en félicitons. Il faut cependant avoir conscience que certains départements restent à des niveaux de vacances vertigineux. D'autre part, dans ces conditions, il devrait rester très peu, voire pas du tout, de postes vacants en B dans le département.

Interpellée à nouveau par la CGT à l'occasion du CTR, la Direction Générale a confirmé l'appel de 500 agents en liste complémentaire du concours C. Elle a indiqué que cet appel avait été rendu possible par une vague de départs en retraite supérieure aux prévisions du plan de recrutement initial (entre 500 et 700 départs supplémentaires). Elle a indiqué agir auprès du ministre pour obtenir un appel sur les listes complémentaires des concours B afin de combler les effectifs.

La CGT Finances Publiques réaffirme que l'administration doit recruter à hauteur des besoins, pourvoir les postes vacants et créer des postes pour le fonctionnement des services et pour que les agents effectuent leurs missions dans les meilleures conditions possibles.

La CGT Finances Publiques est intervenue pour rappeler que, même sans ces départs en retraite supérieurs aux prévisions, les effectifs sont aujourd'hui en tension du fait de recrutements ne répondant pas à la hauteur des besoins. Les emplois étant budgétisés, il est donc inconcevable qu'ils ne soient pas pourvus.

La CGT Finances Publiques du Vaucluse rappelle son attachement à l'affectation au seul critère de l'ancienneté administrative. A cet égard, nous attendons des explications sur le mouvement provisoire qui nous a été communiqué et dans lequel, cette règle n'a pas été respectée dans tous les cas. Comme nous l'avons exprimé sur les CAP locales des deux autres catégories, la CGT, exige qu'une affectation plus fine soit déclinée pour les agents affectés en direction à minima par pôle.

Laurent Geffroy
Bernard Siffritt
Elus CGT de la CAPL n° 2 des contrôleurs